

DÉLIBÉRATION**COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le onze juillet deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

PRÉSENTS : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Madame Léa GUILLET, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Mickael VALLÉE, Madame Valérie VÉRON, Monsieur Olivier BÉZIE, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Madame Jennifer GODIN, Monsieur Frank GUILLAUDEUX, Madame Catherine HAMON, Monsieur Thierry MARQUIS, Madame Maud MERING, Madame Laëtitia NYS, Madame Marie-Danielle RICHARD, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

EXCUSÉS : Monsieur Hubert PLOTEAU, Monsieur Olivier CADIOT, Madame Christelle ESNAULT, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Monsieur Nicolas LEDUC, Madame Louise MOREAU et Monsieur Jean-Charles OLIVE

Nombre de conseillers	
En exercice.....	33
Présents.....	24
Votants	24

ABSENTES : Madame Sabine ANGINARD et Madame Marine VIAUD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Frank GUILLAUDEUX

DCM n°151/2023 - 4.1.1

**Personnel communal - création et suppression de postes -
modification du tableau des effectifs au 1^{er} août 2023**

Rapporteur : Madame GILLOT

Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe suite à un départ à la retraite

Considérant la demande de départ à la retraite d'un agent chargé de l'entretien des bâtiments à compter du 1^{er} août 2023,

Considérant le recrutement d'un agent afin de remplacer l'agent partant à la retraite,

Il est proposé au conseil municipal de supprimer, à compter du 1^{er} août 2023, le poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet (grade détenu par l'agent partant à la retraite).

Création d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet (30 heures 00) suite à la demande de disponibilité de l'agent en charge de la programmation culturelle

Considérant la demande de disponibilité de l'agent en charge de la programmation culturelle à compter du 25 septembre 2023,

Considérant la sélection de la candidate pour occuper le poste d'agent chargé de la programmation culturelle, agent nommé sur le grade d'adjoint administratif territorial par voie de mutation à compter du 21 août 2023,

Il est proposé au conseil municipal d'ouvrir un poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet (30 heures 00). Le poste d'adjoint d'animation territorial à temps non complet (30 heures 00), grade détenu par l'agent partant en disponibilité, serait supprimé à compter du 1^{er} octobre 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **SUPPRIME** un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
- **CRÉE** un poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet (30 heures 00) ;
- **MODIFIE** le tableau des effectifs comme suit au 1^{er} août 2023 :

Filière administrative		
Effectif	Grade	Durée hebdomadaire de service
1	Directeur Général des Services sur emploi fonctionnel	35 heures 00
1	Attaché principal territorial	35 heures 00
2	Attaché territorial	35 heures 00
2	Rédacteur territorial principal de 1 ^{ère} classe	35 heures 00
3	Rédacteur territorial	35 heures 00
1	Rédacteur territorial	30 heures 00
4	Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	35 heures 00
3	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	35 heures 00
2	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	31 heures 30
3	Adjoint administratif territorial	35 heures 00
3	Adjoint administratif territorial	30 heures 00
1	Adjoint administratif territorial	28 heures 00
1	Adjoint administratif territorial	17 heures 30
1	Adjoint administratif territorial	15 heures 00
1	Adjoint administratif territorial	14 heures 00
Filière technique		
Effectif	Grade	Durée hebdomadaire de service
1	Ingénieur territorial	35 heures 00
9	Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	35 heures 00
6	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	35 heures 00
1	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	32 heures 00
1	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	30 heures 30
1	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	30 heures 00
9	Adjoint technique territorial	35 heures 00
1	Adjoint technique territorial	30 heures 30
2	Adjoint technique territorial	30 heures 00
1	Adjoint technique territorial	28 heures 00
2	Adjoint technique territorial	26 heures 00
2	Adjoint technique territorial	24 heures 00
1	Adjoint technique territorial	19 heures 00
1	Adjoint technique territorial	18 heures 00
1	Adjoint technique territorial	12 heures 00
1	Adjoint technique territorial	11 heures 00
1	Adjoint technique territorial	10 heures 00
1	Adjoint technique territorial	5 heures 15
1	Adjoint technique territorial	4 heures 00

Filière animation		
Effectif	Grade	Durée hebdomadaire de service
1	Adjoint d'animation territorial	35 heures 00
2	Adjoint d'animation territorial	30 heures 00
Filière médico-sociale		
Effectif	Grade	Durée hebdomadaire de service
2	Éducateur de jeunes enfants territorial	35 heures 00
2	Éducateur de jeunes enfants territorial	28 heures 00
2	Auxiliaire de puériculture territorial de classe normale	28 heures 00
2	Agent social territorial principal de 2 ^{ème} classe	28 heures 00
1	Agent social territorial	28 heures 00
1	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1 ^{ère} classe	28 heures 00
1	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe	30 heures 00
1	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe	28 heures 00

Délibération publiée le 25 juillet 2023

**Le Maire,
Jean-Yves PLOTEAU**

**Le secrétaire de séance,
Frank GUILLAUMEUX**



Envoyé en préfecture le 24/07/2023
Reçu en préfecture le 24/07/2023
ID : 044-200078079-20230717-DCM_151_2023-DE

